

Gestion forestière durable et valorisation du bois

Lundi 22 et mardi 23 mars 2021



« Le bois a toujours été important pour les agriculteurs, c'est une ressource locale et durable.

De tous temps il a servi à construire les bâtiments, faire des outils, des clôtures...mais aussi pour l'abri pour des troupeaux, pour la cueillette des champignons, comme lieu de récolte (châtaigne, gland)...

Cette formation pourra vous aiguiller pour mieux appréhender le milieu forestier et vous en servir pour votre propre utilisation en ayant une gestion appropriée.

Elle se déroulera en salle et surtout sur le terrain où des cas concrets vous seront présentés : éclaircie, récolte de bois, parcours pâturé, sciage, exercice de marquage...

Chaque stagiaire pourra ainsi se rendre mieux compte de ce que peut lui apporter sa forêt. »

Yann CLEMENT – technicien forestier au CRPF Occitanie

Objectifs :

- Acquérir les connaissances relatives aux **rôles de nos forêts**.
- Appréhender la **réglementation** d'un point de vue de **propriétaire** et de **gestionnaire, exploitant forestier** ou **prestataire de service**.
- Apprendre les **pratiques** et les **techniques adéquates** à la **gestion** et à la **valorisation durable** et en toute **sécurité** des forêts.
- Découvrir l'intérêt de **valoriser** ses bois et en apprendre plus sur les potentiels **débouchés**.

PROGRAMME

Intervenants : Yann CLEMENT technicien et animateur au CRPF du Lot 46.

Lieu : 46200 Lachapelle-Auzac et 46150 Boissières

Repas : Prévoir son pique-nique.

Jour 1 :

Matinée (9h-12h) - en salle :

- Présentation de la forêt dans le Lot : état des lieux d'un point de vue biodiversité, économique, social et environnemental.
- Présentation des organismes gérant la forêt dans le Lot.
- Point sur ses forêts : le parcellaire, que puis-je concrètement faire avec mes forêts.

Après-midi (13h-17h) - en extérieur :

- Etude d'un cas concret, description de parcelle.

Jour 2 :

Matinée (9h-12h) - en salle :

- Etude d'un document de gestion durable et d'un plan de gestion.
- Point sur les bonnes pratiques à adopter.
- Etude d'un calendrier de travaux : que faire de ses bois durant les 10 années à venir.
- Comment organiser les travaux selon la réglementation ? Quels sont mes droits ?
- Point sur les bonnes pratiques et la sécurité.

Après-midi (13h-17h) - en extérieur :

- Visite de parcelle avec document de gestion et observation de son potentiel.
- Quelle valorisation, quels débouchés ?



Formation gratuite pour les cotisants au fond de formation VIVEA (Crédits utilisés : 189€/jour) et OCAPIAT (450€/j).

Non éligible VIVEA : 50€/j pour les adhérents Bio 46.

Compte tenu du contexte sanitaire, pour nous permettre d'organiser au mieux cette formation, merci de ne pas attendre le dernier moment pour vous inscrire.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Benjamin HATTERLEY – 06 22 80 17 75 - benjamin.bio46@bio-occitanie.org